

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

TESS2013

HISTOIRE

Dossier de l'enseignant



SOMMAIRE

Introduction	3
Description de l'épreuve	4
Modalités de passation	6
Modalités de correction	6
Calcul des résultats	7
Modalités de réussite.....	7
Envoi des résultats	8
Confidentialité des résultats	8
Contacts utiles.....	9

Le groupe de travail chargé d'élaborer l'épreuve est composé de :

- Stéphane ADAM, inspecteur et vice-président ;
- Christian CHARLIER, inspecteur ;
- Denis DE VLEESCHOUWER, professeur ;
- Pascale LAMBRECHTS, conseillère pédagogique ;
- Béatrice MASSINON, conseillère pédagogique ;
- Cathy NYS, conseillère pédagogique ;
- Romuald MOTTE, professeur ;
- Daniel PLAS, inspecteur général de l'enseignement secondaire et président du groupe ;
- Renée PLAISANT, conseillère pédagogique ;
- Andy ROGGE, professeur ;
- Catherine VERTRIEST, professeure.

Ce dossier présente toutes les informations pratiques nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.

Le jour de la passation, au plus tôt une heure avant le début de l'épreuve, les équipes éducatives pourront ouvrir les paquets qui contiennent :

- 10 exemplaires du questionnaire ;
- 10 exemplaires du portefeuille de documents ;
- 1 guide de correction.

INTRODUCTION

Votre Pouvoir organisateur a choisi de participer au « Test d'Enseignement Secondaire Supérieur » (TESS) en histoire. Cette épreuve est destinée aux élèves fréquentant une 6^e année de l'enseignement général ou de technique de transition.

Elle cible la compétence de synthèse et a lieu simultanément dans toutes les classes participantes, selon des modalités communes à tous les établissements. Le respect des consignes, des modalités de passation et de correction est placé sous la responsabilité de la direction et des professeurs, comme s'il s'agissait d'une épreuve conçue par les enseignants eux mêmes.

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve vise spécifiquement l'évaluation de la compétence de synthèse. Outre les savoir-faire liés à l'analyse documentaire, elle nécessite également la mobilisation des savoirs requis relatifs au contexte historique du coup d'État de Pinochet en 1973 et aux concepts de démocratie, d'autoritarisme, d'impérialisme, de libéralisme, de socialisme...¹ Elle ne prétend donc pas à l'exhaustivité en matière d'évaluation des compétences et des savoirs requis.

LE CHOIX DU SUJET

En septembre 1973, le monde apprend la chute dramatique et violente du régime démocratique de Salvador Allende au Chili. Dans de nombreux pays, l'émotion est à la mesure de l'espoir qu'a fait naître le Front populaire chilien dans la voie d'un socialisme démocratique. La brutalité avec laquelle le général Pinochet s'empare du pouvoir, le régime autoritaire qu'il met en place et qui rappelle les heures les plus sombres du fascisme seront à l'origine d'une mobilisation exceptionnelle de la société belge en vue de soutenir le peuple chilien et de dénoncer les crimes de la junte militaire aux ordres du général chilien.

Alors qu'on commémorera dans quelques mois le 40^e anniversaire de ce coup d'État, il apparaît judicieux d'inviter les élèves de 6^e année à se pencher sur cette mobilisation citoyenne en Belgique et à s'interroger sur son ampleur et sur ses fondements. Pourquoi se sent-on autant concerné par ce qui se passe au Chili, alors qu'à la même époque, d'autres événements, parfois plus dramatiques encore, en Amérique du Sud, en Afrique ou en Asie, ne susciteront pas pareil élan de solidarité ?

Au-delà de la relecture de cette page d'histoire et de l'analyse des événements qui y sont liés, c'est aussi l'occasion pour les élèves de s'interroger plus largement sur les processus d'engagement citoyen. Pareille mobilisation est-elle encore pensable aujourd'hui ? Quelles formes prennent de nos jours, dans notre société, l'indignation et la résistance face à la dictature ?

LE CHOIX DES SUPPORTS

Le corpus documentaire soumis aux élèves est varié. La nature des documents, leur origine, leur époque de rédaction permettent une approche multiple de la problématique générale. Ils ont été sélectionnés en vue de permettre l'exercice de la synthèse historique et d'éprouver chez les élèves leur aptitude à identifier et organiser les éléments de réponse pertinents par rapport à la question de recherche. La majorité des documents proposés ne figurent pas dans les sources habituellement mises à la disposition des professeurs et certains d'entre eux sont inédits.

LA DÉMARCHE DE LA COMPÉTENCE DE SYNTHÈSE

L'épreuve d'évaluation confiée à l'élève s'insère dans une démarche historique. Toutefois, à l'occasion de cette épreuve, l'élève ne parcourt qu'une partie de cette démarche. Ainsi, la question de recherche lui est donnée, de même que la documentation à analyser. La première compétence du référentiel « Compétences terminales et savoirs requis en histoire », « élaborer une problématique de recherche et sélectionner dans divers lieux d'information et de documentation des renseignements utiles » n'est donc pas ici activée. Mais le fait de proposer à l'élève une problématique historique donne du sens à l'épreuve d'évaluation : « *Quelles raisons expliquent l'ampleur de la mobilisation citoyenne en Belgique au cours des premières années qui suivent le coup d'État de Pinochet au Chili ?* »

De la même manière, la deuxième compétence du référentiel n'est que partiellement mobilisée. En effet, les documents proposés dans le corpus ne présentent pas de problèmes critiques majeurs, l'élève n'a pas ici à en apprécier la pertinence ou la fiabilité. Par contre, lors de la rédaction de la synthèse, il lui sera demandé de « remettre dans son contexte historique » cet ensemble limité de sources.

¹ *Compétences terminales et savoirs requis en histoire. Humanités générales et technologiques, AGERS, 2000, p. 10-13*

C'est donc la troisième compétence du référentiel « Compétences terminales et savoirs requis en histoire » que l'épreuve 2013 vise en priorité : « sur base d'un nombre limité de données, organiser une synthèse... » Le groupe de travail en charge de son élaboration s'est inspiré largement de la famille de tâche retenue par la Commission des Outils d'Évaluation pour la compétence de synthèse (voir www.enseignement.be). La production attendue de la part de l'élève prend donc ici la forme d'une synthèse sous la forme d'un texte suivi et organisé, répondant à une question de recherche telle que celles que pourraient se poser les historiens. Dans le cadre du temps limité imparti à l'épreuve externe, il n'est pas demandé à l'élève de rédiger la totalité de la synthèse, ni de développer en profondeur tous les éléments de réponse présents dans le dossier documentaire. Cependant, il est invité à rédiger une introduction rappelant la question de recherche et la replaçant dans son contexte historique, trois paragraphes mettant en lumière et développant trois des éléments explicatifs proposés par le corpus ainsi qu'une conclusion apportant une réponse à cette question de recherche.

Tout exercice de compétence nécessite la mobilisation de savoirs. C'est forcément le cas pour la compétence de synthèse. Même si l'essentiel des informations ou des éléments de réponse à la question de recherche se trouve dans le dossier documentaire, l'élève doit, pour résoudre la tâche demandée, mettre en œuvre et maîtriser des savoirs de natures différentes : des savoirs événementiels ou contextuels, afin d'inscrire la question de recherche dans son contexte historique, des savoirs conceptuels pour donner sens aux témoignages et aux points de vue présents dans la documentation ou pour organiser sa synthèse et, enfin, des savoirs procéduraux spécifiques à la famille de tâche visée.

Un professeur, dans sa classe, sait avec précision les ressources qu'il a installées et qu'il souhaite voir mobilisées par ses élèves à travers la tâche de synthèse. Il fera d'ailleurs de la mobilisation de ces savoirs un indicateur essentiel en vue d'apprécier la maîtrise de cette compétence. Dans le cadre de l'élaboration d'une épreuve externe, les concepteurs ne peuvent mesurer avec exactitude les savoirs qui ont été abordés dans chacune des classes. Ceci est d'autant plus vrai que le référentiel ne fixe avec précision ni les contenus à développer pour chaque moment clé, ni les caractéristiques principales à développer pour chaque concept historique. C'est pour ces raisons, et dans un souci d'équité, que la thématique générale de l'épreuve TESS a été dévoilée par voie de circulaire dès le début de l'année scolaire et que la grille d'évaluation proposée n'accorde pas à la mobilisation des savoirs la part qu'elle mériterait. À travers cette épreuve, il s'agira donc tout autant pour l'élève, de mobiliser des savoirs pour exercer sa compétence que de maîtriser des compétences pour acquérir des savoirs nouveaux. Objectif que poursuit d'ailleurs le Décret Missions dans son article 6 : amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie.

Comme il s'agit ici de la dernière activité du cours d'histoire de la 6e année, les élèves ne pourront pas faire toute la lumière sur la question de recherche. En temps normal, pour rester en cohérence avec la démarche préconisée au cours, le professeur pourrait distribuer à la fin de l'épreuve une réponse plus complète à cette question. À titre d'exemple, l'article que Paola PEEBLES VLAHOVIC consacre à ce mouvement de solidarité exceptionnel dans l'ouvrage *L'autre 11 septembre des Amériques* répond, de manière concise et complète à la problématique proposée aux élèves dans cette épreuve².

² Paola PEEBLES VLAHOVIC, *L'accueil des réfugiés chiliens en Belgique, un exemple extraordinaire de solidarité*, in *L'autre 11 septembre des Amériques*, Les cahiers de l'éducation permanente, Luc Pire, 2003, p. 89-95.

MODALITÉS DE PASSATION

L'épreuve d'histoire se déroule dans toutes les écoles la matinée du **mercredi 12 juin 2013**. L'heure du début de chaque épreuve relève de la liberté de chaque chef d'établissement.

Le local de passation doit impérativement être neutre. Les supports, affiches, panneaux, susceptibles d'aider les élèves à répondre aux questions de l'épreuve sont préalablement enlevés.

Le chef d'établissement prend les dispositions nécessaires afin que les épreuves ne soient en aucun cas diffusées, ni à l'équipe éducative, ni aux élèves, avant le jour de la passation.

Une heure avant le début de la passation, l'épreuve est répartie entre les enseignants des classes concernées.

- Le professeur distribue les documents aux élèves et s'abstient de tout commentaire lié à la résolution de la tâche et à la compréhension des documents.
- L'élève n'a à sa disposition que le dossier documentaire qu'il peut éventuellement annoter. Il peut disposer de feuilles de brouillon et d'un dictionnaire des noms communs.
- Le temps prévu pour l'épreuve externe est de 100 minutes.
- Seules les réponses transcrites sur le document « feuilles de réponses » sont prises en considération.

MODALITÉS DE CORRECTION

Le respect des consignes de correction de l'épreuve est placé sous la responsabilité du Pouvoir organisateur qui peut le déléguer aux chefs d'établissement.

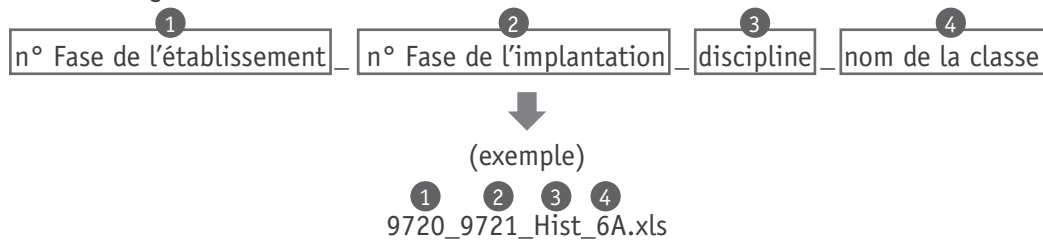
CALCUL DES RÉSULTATS

Le calcul des résultats s'effectue automatiquement en encodant les points de chaque élève dans une grille.

Il s'agit d'encoder les points item par item dans une grille de type « Excel » de manière à ce que le score global de chaque élève soit calculé automatiquement par le fichier. L'utilisation de la grille permet à l'enseignant d'obtenir les scores détaillés des élèves.

Les fichiers d'encodage ont été envoyés par mail au chef d'établissement sur la boîte administrative de l'école ecXXXX@adm.cfwb.be (XXXX correspondant au numéro FASE de l'établissement) qui les transmet aux enseignants.

Ce fichier sera enregistré sous le nom :



Cette opération sera répétée pour chacune des classes. Il convient de compléter un fichier par classe.

L'utilisation du fichier est simple. Il prévoit la détection immédiate d'éventuelles erreurs commises lors de l'encodage des réponses des élèves. Seul l'onglet « Encodage réponses Es » est à compléter.

Le fichier complète automatiquement les autres onglets et donne accès à un ensemble d'informations utiles au professeur.

MODALITÉS DE RÉUSSITE

La décision d'octroi du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur à l'élève est basée sur les résultats obtenus à l'épreuve externe pour ce qui concerne la compétence ciblée dans la discipline évaluée, et sur les résultats aux évaluations internes pour ce qui concerne les autres compétences relatives à la discipline.

La pondération de l'épreuve par rapport aux autres compétences est laissée à l'appréciation du Conseil de classe.

En cas de réussite à l'épreuve externe, le Conseil de classe considère que l'élève a atteint la maîtrise de la compétence visée dans la discipline évaluée. Si l'élève n'a pas satisfait ou n'a pas pu participer à l'épreuve, le Conseil de classe fonde sa décision sur l'ensemble des résultats obtenus aux épreuves d'évaluation certificative et au cours de l'année scolaire. Les conditions de réussite prévues par le règlement des études du pouvoir organisateur restent pleinement d'application.

ENVOI DES RÉSULTATS

Lorsque vous avez terminé l'encodage, il faut remettre ce(s) fichier(s) à la direction qui se chargera de le(s) transmettre à l'Administration pour le **28 juin 2013 au plus tard**.

tess@cfwb.be

CONFIDENTIALITÉ DES RÉSULTATS

Selon les termes du décret du 2 juin 2006 relatif aux évaluations externes certificatives, les modalités de correction sont définies de manière à garantir l'impartialité et la confidentialité. Les résultats obtenus ne peuvent permettre aucun classement des élèves ou des établissements. Il est également interdit de faire état des résultats obtenus, voire de la simple participation à cette épreuve, à des fins de publicité ou de concurrence entre établissements. Les membres du personnel et les pouvoirs organisateurs sont tenus au secret professionnel.

CONTACTS UTILES

POUR UNE QUESTION D'ORDRE LOGISTIQUE :

- **Matthieu Hausman**
Service général du Pilotage du Système éducatif
02/690 82 77
matthieu.hausman@cfwb.be
- **Sébastien Delattre**
Service général du Pilotage du Système éducatif
02/690 81 91
sebastien.delattre@cfwb.be

POUR UNE QUESTION RELATIVE À LA CORRECTION DE L'ÉPREUVE :

- **Permanence pour le français** : 02 / 690 82 33
les mardi 11 juin, mercredi 12 juin et jeudi 13 juin de 9h à 12h et de 13h à 16h
- **Permanence pour l'histoire** : 02 / 690 82 47
les mercredi 12 juin, jeudi 13 juin et vendredi 14 juin de 9h à 12h et de 13h à 16h

POUR UNE QUESTION RELATIVE À L'UTILISATION DE LA GRILLE D'ENCODAGE :

- **Léopold Kroemmer**
Service général du Pilotage du Système éducatif
02/690 82 12
leopold.kroemmer@cfwb.be
- **Matthieu Hausman**
Service général du Pilotage du Système éducatif
02/690 82 77
matthieu.hausman@cfwb.be

POUR TOUT AUTRE QUESTION OU COMMENTAIRE :

tess@cfwb.be



**Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique**

Éditeur responsable : Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 Bruxelles

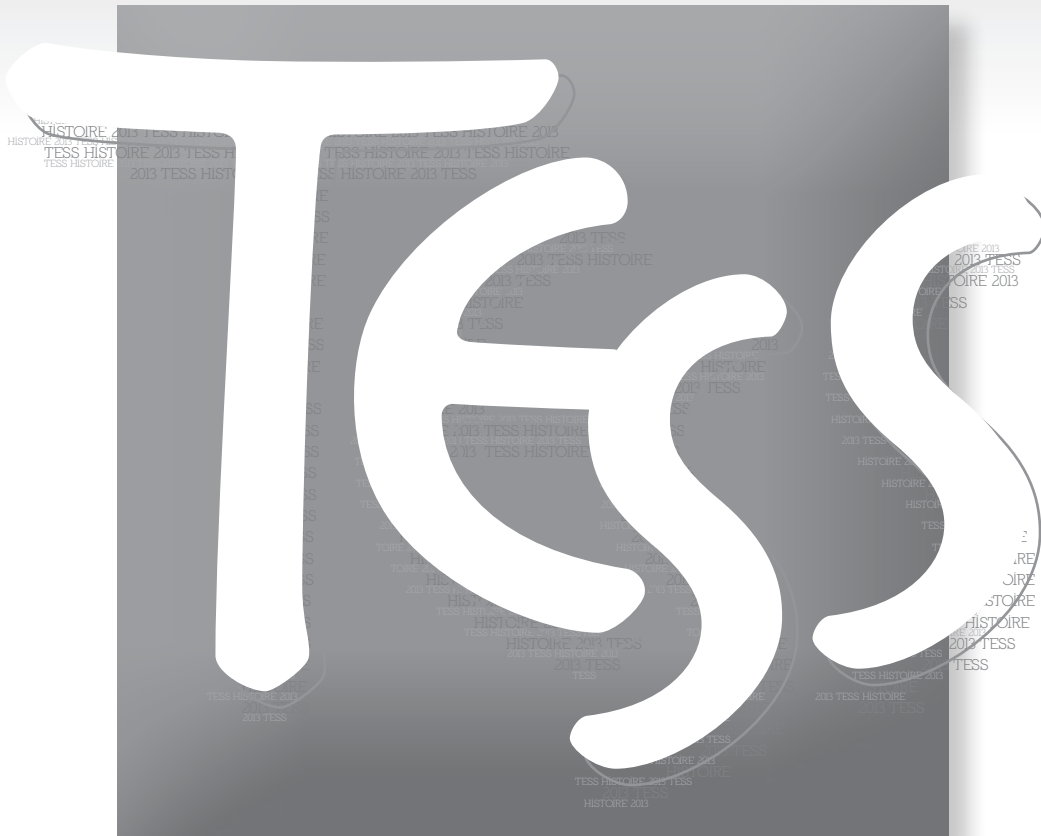
La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

TESS2013

HISTOIRE

GUIDE DE CORRECTION



CRITÈRES DE CORRECTION

VUE SYNTHÉTIQUE DES CRITÈRES, DES INDICATEURS ET DE LA PONDÉRATION

Critère	Indicateur	Pondération
1. Pertinence 10 points	<ul style="list-style-type: none"> • La synthèse traite de la question de recherche, c'est-à-dire : <ul style="list-style-type: none"> • quoi : raisons de la mobilisation citoyenne • où : en Belgique • quand : dans les premières années qui suivent le coup d'État de Pinochet au Chili 	0 – 5 – 10 = 10 points
2. Profondeur Richesse 50 points	<ul style="list-style-type: none"> • Dans l'introduction : <ul style="list-style-type: none"> • un lien explicite entre cette question et le contexte international : • un lien explicite entre cette question et le contexte chilien ; • Dans le développement : deux raisons valables de la mobilisation citoyenne développées de manière approfondie <ul style="list-style-type: none"> • la raison est citée • la raison est justifiée par deux éléments distincts puisés dans le dossier documentaire • le concept mentionné est en lien avec la raison développée dans le paragraphe • la raison est développée de manière approfondie • Dans le développement : une raison valable présentée en quelques mots <ul style="list-style-type: none"> • la raison est présentée en quelques mots • le concept mentionné est en lien avec la raison citée dans le paragraphe <p style="text-align: center;">EN CAS DE SUCCESSION MANIFESTE DE « COPIÉS-COLLÉS » DE PANS ENTIERS DE DOCUMENTS, MOINS 10 POINTS AU TOTAL OBTENU À CE CRITÈRE</p>	0 – 3 – 6 0 – 3 – 6 = 12 points 0 – 3 (X2) 0 – 2 – 4 (X2) 0 – 5 (X2) 0 – 3 (X2) = 30 points 0 – 5 0 – 3 = 8 points
3. Exactitude 20 points	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'erreurs au niveau des connaissances mobilisées ou dans l'analyse des documents ou dans la formulation des raisons • Les informations sont validées dans le texte par le/les numéro(s) des documents 	0 – 5 – 10 – 15 0 – 5 = 20 points
4. Cohérence 10 points	<ul style="list-style-type: none"> • L'introduction rappelle la question de recherche • La conclusion répond à la question de recherche et est en cohérence avec les raisons évoquées dans le développement. • Chaque paragraphe a une unité de sens 	0 – 2 0 – 3 – 6 0 – 1 – 2 = 10 points
4. Langue et soin 10 points	<ul style="list-style-type: none"> • Orthographe correcte • Lexique • Syntaxe • Soin, lisibilité 	0 – 3 0 – 2 0 – 3 0 – 2 = 10 points
TOTAL		100 points

DESCRIPTION DES CRITÈRES DE CORRECTION

Dans les pages qui suivent, le professeur trouvera une explicitation des différents critères et des indicateurs retenus pour cette épreuve externe. Il trouvera également quelques exemples de réponses possibles et de liens pertinents avec le contexte historique international ou chilien.

Tout élément de réponse ou tout lien non évoqué dans cette description, mais dont le professeur valide le contenu, doit être considéré comme bon. **D'une façon générale, le professeur est invité à corriger avec bon sens, notamment en tenant compte de la pratique de classe qu'il a initiée et des ressources qu'il a installées en vue de cette épreuve.**

Après cette description, une grille de correction à photocopier est mise à la disposition du professeur. Elle a pour but de faciliter sa tâche de correction.

LE CRITÈRE DE PERTINENCE

- **La synthèse traite de la question de recherche, c'est-à-dire :**

- quoi : raisons de la mobilisation citoyenne
- où : en Belgique
- quand : dans les premières années qui suivent le coup d'État de Pinochet au Chili

Pour attribuer les points de ce critère, il est conseillé d'effectuer une première lecture rapide de la synthèse. La question posée au correcteur est de savoir si, globalement, l'élève a respecté la commande qui lui a été faite. Est-ce que la synthèse concerne bien la question de recherche ? Autrement dit, apporte-t-elle des réponses à cette question en évoquant les raisons de la mobilisation ? Peu importe que ces réponses soient bonnes ou mauvaises puisque les points attribués ici le sont indépendamment de leur validité ou de leur exactitude.

Pour ce critère, le professeur attribuera, selon les cas, 10, 5 ou 0 point(s).

- La synthèse est totalement pertinente → 10 points

Chaque paragraphe et la conclusion sont pertinents : l'élève reçoit 10 points.

- La synthèse est partiellement pertinente → 5 points

Soit une partie de la synthèse ne concerne pas la question de recherche.

Par exemple, dans un paragraphe, l'élève aborde une autre problématique ou n'apporte aucune réponse à la question. Autre exemple, dans la conclusion, les raisons de la mobilisation citoyenne ne sont pas évoquées.

Soit la question de recherche n'est pas totalement rencontrée.

Par exemple, la synthèse ne traite pas spécifiquement de la Belgique, mais évoque bien des causes de la mobilisation citoyenne ailleurs dans le monde.

- La synthèse n'est pas du tout pertinente → 0 point

Les trois paragraphes et la conclusion n'apportent pas de réponse à la question de recherche.

Attention ! Dans ce cas, la remarque ci-dessous s'applique

SI LA SYNTHÈSE N'EST PAS DU TOUT PERTINENTE,
L'ÉLÈVE NE REÇOIT AUCUN POINT POUR LES INDICATEURS DE PROFONDEUR/RICHESSE,
D'EXACTITUDE ET DE COHÉRENCE.

LE CRITÈRE DE PROFONDEUR ET RICHESSE

- **Dans l'introduction :**

- un lien explicite entre cette question et le contexte international → 0 – 3 – 6 points ;
- un lien explicite entre cette question et le contexte chilien → 0 – 3 – 6 points ;

L'introduction nécessite de replacer la question de recherche dans son contexte historique. C'est l'occasion pour l'élève de mobiliser les connaissances acquises au cours d'histoire.

Pour valider ces liens, il est nécessaire qu'il fasse apparaître des savoirs autres que ceux qui figurent déjà dans le dossier documentaire. À titre d'exemple, le sort tragique de Víctor Jara est évoqué dans les documents. Par contre, la date exacte du coup d'État, le suicide d'Allende, le nom du palais présidentiel, la « Moneda », sont des informations, certes élémentaires, mais qui ne sont pas citées dans le corpus.

En ce qui concerne le lien entre la question de recherche et le contexte international, on validera, à titre d'exemple :

- *Bipolarisation liée à la guerre froide*
- *Aspiration d'une partie de la population à un monde moins inégalitaire et plus soucieux des Droits de l'Homme*
- *Mobilisation de la jeunesse dans la foulée de mai 68*
- *Lutte contre l'impérialisme américain*
- *Soutien des U.S.A. aux dictatures*
- *Manifestations contre la guerre du Vietnam*
- ...

En ce qui concerne le lien avec le contexte chilien, on validera à titre d'exemple :

- *Personnalité et arrivée au pouvoir d'Allende*
- *Gouvernement d'Unité populaire, ses tensions et la démocratie chilienne*
- *Actions du gouvernement (réforme agraire, nationalisation des firmes américaines)*
- *Opposition à Allende (grève des camionneurs, marche des « casseroles vides »)*
- *Rôle des U.S.A. dans la déstabilisation du gouvernement Allende, dans le coup d'État et soutien au général Pinochet (Chicago boys)*
- *Dictature militaire jusqu'en 1990*
- ...

- le lien est simplement cité → 3 points
- le lien est développé → 3 points supplémentaires

Pour chaque lien, on attribuera 3 points sur 6 si l'élève se contente simplement de citer des connaissances en lien avec la question de recherche.

Par exemple :

- « *Le Coup d'État de Pinochet se déroule dans le contexte de la guerre froide.* »

Pour attribuer 6 points sur 6, le lien entre ces connaissances et la question de recherche sera développé et/ou explicité

Par exemple :

- « *Le Coup d'État de Pinochet se déroule dans le contexte de la guerre froide au cours de laquelle les États-Unis n'acceptaient pas de voir s'établir des gouvernements de gauche comme celui d'Allende sur le continent américain.* »

- **Dans le développement :**

- deux raisons valables de la mobilisation citoyenne développées de manière approfondie

- **Dans le développement :**

- une raison valable présentée en quelques mots

Les raisons de la mobilisation citoyenne évoquées dans le dossier documentaire sont multiples. En voici quelques exemples.

Exemple de raisons	Document	Exemple de concept
La sympathie suscitée en Belgique par le caractère démocratique du régime d'Allende	2, 3, 6	Démocratie
Une tradition, un cadre institutionnel et politique chilien proches de ceux de la Belgique et d'autres pays européens	1, 2	Démocratie
L'exemple pour la Belgique et l'Europe d'un socialisme démocratique réformiste, modèle pour la gauche européenne	3, 6	Démocratie Socialisme Réformisme
L'émoi provoqué en Belgique par les atrocités commises par le régime de Pinochet	1, 2, 6, 7, 9	Autoritarisme Crise
La mémoire encore vive des atrocités du régime nazi auxquelles les Belges associent les crimes commis par la junte chilienne	1, 2	Autoritarisme
L'amplification de la mobilisation à travers les rôles de la presse, des milieux politiques, intellectuels et artistiques, du monde associatif et syndical en Belgique	2, 3, 4, 6, 7, 8, 9	Démocratie
La présence en Belgique de réfugiés chiliens et le rôle qu'ils ont joué dans la diffusion des informations	1, 3, 9	Migration
L'opposition, en Belgique, à l'impérialisme américain	3, 5, 6	Impérialisme

Les deux premières raisons sont notées chacune sur 15 points, ventilés de la manière suivante :

- La raison est citée → 3 points

L'élève cite une raison sans la justifier par des éléments du dossier documentaire ni la développer.
Par exemple :

- *L'émoi provoqué en Belgique par les atrocités commises par le régime de Pinochet*

- La raison est justifiée par deux éléments distincts puisés dans le dossier documentaire (2 points par élément) → 0 – 2 – 4 point(s)

L'élève justifie la raison par deux éléments différents puisés dans le dossier.

Par exemple :

- « *L'émoi provoqué en Belgique par les atrocités commises par le régime de Pinochet comme le bombardement du palais présidentiel et la répression menée contre les partisans d'Allende* ».

Dans l'absolu, et comme dans l'exemple ci-dessus, l'élève peut puiser ces deux éléments dans le même document sans être pénalisé.

- Le concept mentionné est en lien avec la raison développée dans le paragraphe → 5 points

Dans l'exemple ci-dessus, pour que l'élève obtienne ces 5 points, il doit mentionner dans la case réservée à cet effet le concept de système autoritaire ou, selon les vocables utilisés en classe, celui de pouvoir autoritaire ou d'autoritarisme.

- La raison est développée de manière approfondie → 3 points

Pour qu'une raison puisse être considérée comme développée de manière approfondie, on validera, à titre d'exemple, les situations suivantes.

Soit le paragraphe est particulièrement complet : il mentionne la plus grande partie des éléments présents dans le dossier documentaire, en lien avec la raison citée.

Soit le paragraphe fait apparaître une mobilisation de connaissances événementielles ou contextuelles pertinentes, non présentes dans le dossier documentaire.

Soit le paragraphe fait apparaître une mobilisation explicite des connaissances conceptuelles en lien avec la raison citée.

La troisième raison est notée sur 8.

- La raison est présentée en quelques mots → 5 points
- Le concept mentionné est en lien avec la raison citée dans le paragraphe → 3 points

EN CAS DE SUCCESSION MANIFESTE DE « COPIÉS-COLLÉS » DE PANS ENTIERS DE DOCUMENTS,
MOINS 10 POINTS AU TOTAL OBTENU À CE CRITÈRE

LE CRITÈRE D'EXACTITUDE

- **Absence d'erreurs :**

- au niveau des connaissances mobilisées (savoirs conceptuels, savoirs factuels)
 - dans l'analyse des documents
 - dans la formulation des raisons
- (moins 5 points par erreur) → 0 – 5 – 10 – 15 point(s)

Au-delà des erreurs relatives à la mobilisation des connaissances, à l'analyse documentaire ou à la formulation des raisons, on considérera également comme erreur une généralisation ou un raccourci abusif, une imprécision flagrante, un procès d'intention ou un jugement de valeur.

Cependant, on rappellera ici que le correcteur agira avec bon sens et en tenant compte des pratiques qu'il a initiées en classe.

- **Les informations sont validées dans le texte par le/les numéro(s) des documents où elles ont été puisées** → 0 – 5 point(s)

LE CRITÈRE DE COHÉRENCE

- **L'introduction rappelle la question de recherche** → 0 – 2 point(s)

Comme le précise la consigne, l'introduction doit rappeler la question de recherche. La manière de le faire n'est cependant pas précisée : un élève retranscrira intégralement cette question, un autre la paraphrasera. Dans les deux cas, l'élève reçoit les 2 points.

- **La conclusion répond à la question de recherche et est en cohérence avec les raisons évoquées dans le développement** → 0 – 3 – 6 point(s)

Pour attribuer les 6 points, la conclusion devra répondre à la question et rappeler, d'une manière ou d'une autre, les raisons figurant dans le développement. Si ces raisons ne sont que partiellement évoquées ou rappelées, l'élève ne reçoit que 3 points sur 6.

Il est possible qu'à côté de ces raisons, l'élève évoque d'autres éléments de réponse qu'il n'a pas eu l'occasion d'aborder dans son développement. Dans ce cas, et pour peu que ces éléments soient corrects, l'élève ne peut être sanctionné et reçoit également 6 points.

Le même raisonnement doit être tenu si dans sa conclusion, l'élève poursuit sa réflexion et ouvre des pistes de recherche par un nouveau questionnement.

- **Chaque paragraphe a une unité de sens** → 0 – 1 – 2 point(s)

1 point attribué par paragraphe (paragraphe 1 et 2).

LE CRITÈRE DE LANGUE ET DE SOIN

- **Orthographe correcte** (5 fautes ou plus = 0 point, moins de 5 fautes = 3 points) → 0 – 3 point(s)
- **Lexique** → 0 – 2 point(s)
- **Syntaxe** → 0 – 3 point(s)
- **Soin, lisibilité** → 0 – 2 point(s)

GRILLE DE CORRECTION

1. PERTINENCE

- **La synthèse traite de la question de recherche, c'est-à-dire :**
 - quoi : raisons de la mobilisation citoyenne
 - où : en Belgique
 - quand : dans les premières années qui suivent le coup d'État de Pinochet au Chili
 - la synthèse est totalement pertinente → 10 points
 - la synthèse est partiellement pertinente → 5 points
 - la synthèse n'est pas du tout pertinente → 0 point

SI LA SYNTHÈSE N'EST PAS DU TOUT PERTINENTE,
L'ÉLÈVE NE REÇOIT AUCUN POINT POUR LES INDICATEURS DE PROFONDEUR/RICHESSE,
D'EXACTITUDE ET DE COHÉRENCE.

/10

2. PROFONDEUR / RICHESSE

- **Dans l'introduction :**
 - un lien explicite entre cette question et le contexte international :
 - le lien est simplement cité → 3 points
 - le lien est développé → 3 points supplémentaires
- 0 – 3 – 6 point(s) /6
- un lien explicite entre cette question et le contexte chilien :
 - le lien est simplement cité → 3 points
 - le lien est développé → 3 points supplémentaires
- 0 – 3 – 6 point(s) /6
- **Dans le développement : deux raisons valables de la mobilisation citoyenne développées de manière approfondie**

Paragraphe 1

 - la raison est citée → 3 points
 - la raison est justifiée par deux éléments distincts puisés dans le dossier documentaire → 2 points par élément

0-2-4 point(s)

 - le concept mentionné est en lien avec la raison développée dans le paragraphe → 5 points
 - la raison est développée de manière approfondie → 3 points

/15

Paragraphe 2

 - la raison est citée → 3 points
 - la raison est justifiée par deux éléments distincts puisés dans le dossier documentaire → 2 points par élément

0-2-4 point(s)

 - le concept mentionné est en lien avec la raison développée dans le paragraphe → 5 points
 - la raison est développée de manière approfondie → 3 points

/15
 - **Dans le développement : une raison valable présentée en quelques mots**

Paragraphe 3

 - la raison est présentée en quelques mots → 5 points
 - le concept mentionné est en lien avec la raison citée dans le paragraphe → 3 points

/8

EN CAS DE SUCCESSION MANIFESTE DE « COPIÉS-COLLÉS » DE PANS ENTIERS DE DOCUMENTS, MOINS 10 POINTS AU TOTAL OBTENU À CE CRITÈRE

/50

3. EXACTITUDE

- Absence d'erreurs au niveau des connaissances mobilisées ou dans l'analyse des documents ou dans la formulation des raisons (Moins 5 points par erreur)
0 – 5 – 10 – 15 point(s) /15
 - Les informations sont validées dans le texte par le/les numéro(s) des documents
0 – 5 point(s) /5
- /20**

4. COHÉRENCE

- L'introduction rappelle la question de recherche
0 – 2 point(s) /2
 - La conclusion répond à la question de recherche et est en cohérence avec les raisons évoquées dans le développement
0 – 3 – 6 point(s) /6
 - Chaque paragraphe a une unité de sens
0 – 1 – 2 point(s) /2
- /10**

5. LANGUE ET SOIN

- Orthographe correcte
(5 fautes ou plus = 0 point, moins de 5 fautes = 3 points) /3
 - Lexique
0 – 2 point(s) /2
 - Syntaxe
0 – 3 point(s) /3
 - Soins, lisibilité
0 – 2 point(s) /2
- /10**

TOTAL /100

NOM : _____

PRÉNOM : _____

CLASSE : _____



**Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique**

Éditeur responsable : Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 Bruxelles

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution